

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

EDITEUR PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT
DU 2 JUILLET 1878.

PARASOL & Cie.

PAR
RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

Cyrille tressaillit.
 —Voyez-vous, monsieur, j'occupais un haut emploi dans la finance, j'avais d'avidés héritiers; un jour on m'a enfermé ici en répétant que j'étais fou. J'ai écrit aux magistrats, adressé des articles aux journaux, supplié le directeur de cette maison de m'entendre; tout a été inutile. Je me briserais le front contre ses murailles si ma tenacité n'était plus grande que la malice de mes ennemis.

—Sur quoi comptez-vous pour leur échapper? demanda Cyrille.
 —Venez, et regardez, dit le financier.

Il conduisit Cyrille en face d'un fragment de miroir fiché en terre, et il reprit:

—Le soleil communiquera le feu à cet amas de bûchettes au moyen de ce miroir, la maison du docteur Gerbaud flambera et nous serons libres.

Un soupir profond souleva la poitrine de Cyrille; pendant une minute il avait eu l'espérance de trouver un compagnon souffrant de la même iniquité que lui-même.

Une seconde après, le fou qui déclamaient voulut lui faire entendre les tirades de sa tragédie. Il s'imaginait que certains auteurs, jaloux de son génie, l'avaient fait enfermer dans cette maison, afin de se débarrasser d'un rival capable d'opérer une révolution dans l'art tragique.

Tout à tour, chacun des hommes enfermés dans ce jardin, et dont la folie n'accusait ni la colère, ni la cruauté, le voulait prendre à part, afin de l'apitoyer sur son sort et de l'intéresser à sa manie. L'algébriste lui posa des problèmes, le financier lui proposa une opération de bourse; il les éloigna l'un après l'autre avec peine. Il lui en coûtait de repousser ces malheureux, de ne point leur offrir la suprême consolation de son attention, de sa pitié; mais il se sentait le cœur lui faillir, ses oreilles bourdonnaient, la tête lui faisait mal; on eût dit que le poids de toutes ces afflictions retombait sur lui et l'oppressait jusqu'à l'étouffement.

Poursuivi par les maniaques, il se rapprocha du jeune homme qui, agenouillé sur le sol, épiant la terre noirâtre avec une fixité dont rien ne pouvait le distraire. La beauté de ce jeune homme, son expression de douleur et d'anxiété le touchèrent, et le portèrent à s'adresser au jeune fou.

—Que regardez-vous de la sorte? lui demanda-t-il.

Les yeux bleus de l'insensé se tournèrent lentement vers Cyrille; de grosses larmes tremblaient sous ses paupières:

—J'ai commis des fautes, dit-il, de grandes fautes. J'ai terni dans mon âme le lis de pureté qui fleurit sous le souffle des anges. On m'a dit que les larmes du repentir faisaient de nouveau germer en nous les vertus que j'ai méprisées, et je prie, et je pleure,

épiant si le lis de la candeur ne peut s'épanouir encore sous la rosée de mes pleurs.

Le jeune homme se baissa de nouveau vers le sol.

—Pauvre âme égarée! murmura-t-il, le Seigneur te tiendra compte de tes remords.

A midi, Rupin parut dans la cour.

Les maniaques eurent le souvenir instinctif de ce qu'annonçait son arrivée, et lentement ils se groupèrent et la suivirent jusque dans une vaste salle disposée en réfectoire. Les murs étaient blanchis à la chaux, une longue table garnie d'assiettes et de gobelets d'étain occupait le centre de cette pièce. Des couteaux arrondis et mal affilés composaient avec une cuiller, le service de chacun. Le repas se composait d'un potage insipide, d'un plat de viande et de légumes et de vin mélangé d'eau.

La plupart des aliénés se jetèrent sur ses mets avec glotonnerie. Le premier mouvement de Cyrille fut de les repousser; mais il réfléchit qu'il avait besoin de ses forces physiques et de son énergie morale, et il prit sa part du repas commun.

Au moment de quitter le réfectoire, il demanda à Blanchard s'il pouvait voir le docteur?

—Monsieur est à Paris, répondit le gardien.

Cyrille baissa la tête; il commençait à croire que M. Gerbaud refusait d'avoir une entrevue avec lui. Sans témoigner aucun ressentiment, aucun soupçon, il rentra dans la cour et s'isola sur un banc, attendant avec impatience l'heure tardive, qui lui rendrait sa chambre solitaire.

Son espérance fut trompée; au lieu de le conduire dans la pièce où il avait passé la nuit, les aides le menèrent avec ses compagnons dans un dortoir renfermant vingt lits.

L'idée de ne plus quitter des hommes dont la raison avait sombré dans divers naufrages, causa une terreur profonde à Cyrille. Il insista d'abord pour être ramené dans sa chambre, puis il supplia qu'on le conduisit chez le directeur: tout fut inutile. Les gardiens, après lui avoir répondu avec une douceur mêlée de condescendance, prirent un ton brutal; au bruit de leurs voix, les fous se couchèrent rapidement, semblables à des enfants craintifs, et ramenèrent la couverture sur leurs visages.

Pendant cette nuit-là, Cyrille ne ferma pas les yeux.

Le lendemain et les jours suivants virent se renouveler des scènes identiques. Le malheureux en vint à un degré de souffrance qui crispa chez lui la gorge et l'estomac, de façon à lui rendre impossible d'avaler, même un bouillon.

Gerbaud, prévenu par Rupin, entra dans le jardin vers la fin de la première semaine de séjour de Cyrille dans sa maison de santé.

—Eh bien! dit-il à l'adolescent, avec bonhomie, nous souffrons, nous sommes nerveux. Il faut vous calmer, mon enfant. Regard fixe, pouls anormal, agitation insolite, prenez garde, cela deviendrait grave.

—Docteur, dit Cyrille, docteur écoutez-moi, je vous en supplie. Je ne suis pas fou, je ne l'ai jamais été. M. Malœuvre, mon tuteur, qui a voulu tuer ma sœur Marie-Ange, me fait enfermer ici afin de jurer des millions de mon père. Sauvez-moi, pour l'amour

de la justice, sauvez-moi, par pitié! Vous savez bien que je ne suis pas fou. Vous le voyez dans mon regard, vous le sentez aux pulsations de mon bras. Vous venez de le dire, j suis agité, nerveux, mais les fous ont le pouls calme, eux! vous ne l'ignorez pas. Je suis victime d'une machination infernale.

—Cela peut être, répondit Gerbaud, avec son tranquille sourire. Tout ce que je sais, c'est que vous m'avez été confié par un homme possédant sur vous un pouvoir légal, et nanti de toutes les pièces, grâce auxquelles le traitement d'un malade dans une maison de santé se trouve parfaitement régulier. Réclamez près des magistrats, faites demander l'examen d'autorités médicales compétentes: Dumesnil, Maret, Legrand du Saule. Je ne demande pas mieux, moi! En vous gardant ici, je remplis un mandat dont je souhaite vivement être déchargé! Votre jeunesse, votre physionomie intéressent en votre faveur.

—Et si j'écris ces lettres, ces pétitions?

—Elles seront expédiées le jour même.

—Merci, docteur; votre bonté m'encourage à demander plus.

—Parlez, mon cher enfant.

—Faites-moi donner une chambre séparée.

—Ceci est contraire au règlement de la maison. Mais si, comme on doit l'espérer, le parquet et les médecins font droit à votre requête, que vous importe d'attendre quelques jours.

—Soit, j'attendrai. Si je souhaitais des livres?

—Je vous en ferais donner.

—Vous avez une bibliothèque, docteur, une bibliothèque spéciale, sans doute?

—Naturellement.

—Envoyez moi les œuvres...

Le malheureux hésita un moment, puis il ajouta rapidement, comme s'il prenait un parti dangereux:

—Les livres d'Esquirol, de Willis, de Brière-Boisson.

—Vous en connaissez la nature? demanda Gerbaud, en regardant fixement le jeune homme.

—Oui répondit celui-ci.

—Dans une demi-heure vous les aurez, avec tout ce qu'il faut pour écrire.

En effet, un moment après, Rupin apporta à Cyrille un bureau, du papier, de l'encre et des plumes. Cyrille écrivit rapidement trois lettres; la première, adressée au procureur de la République, la seconde, à M. Legrand du Saule, la troisième, à Pampy.

Blanchard fut chargé de porter les lettres chez le directeur.

Le premier mouvement de l'aliéniste fut de les déchirer; le second d'en faire sauter le cachet. Dans une affaire de ce genre, il peut-être utile de connaître les détails de famille.

Tandis qu'il lisait attentivement le court mémoire adressé au magistrat par le jeune Pont-Joubert, le docteur fronça plus d'une fois le sourcil. Il établissait en ce moment deux calculs très-divers: Malœuvre soutenait la folie de Cyrille à raison de douze mille francs par an. Cyrille, encore mineur, n'avait pas même encore le pouvoir de la reconnaissance.

Gerbaud déchira lentement la lettre et la jeta au panier.

Celle de Pampy subit le même sort.

(A Continuer.)

AVIS SPECIAUX.

LE SIROP PEBUVIEN est un tonique de fer, préparé expressément pour fournir au sang les éléments de fer. Sans alcool, sans aucune forme des effets énergiques ne sont pas suivis d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et inclinent la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace merveilleusement le vin ou l'œuf-de-vie, chaque fois qu'un stimulant est demandé.
 Vendu chez tous les pharmaciens.

SUCCEES ETONNANT

Il est du devoir de chaque personne qui est servie du SIROP ALLEMAND DE BOSCHES, d'en faire connaître les merveilleuses qualités à leurs amis, pour la guérison de la consommation, de rhumes, croup, asthme, pneumonie, et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne s'en est servi sans avoir ressenti un soulagement immédiat. Trois doses soulagera en cas, et nous considérons qu'il est du devoir de chaque pharmacien de le recommander au consommateur mourant, et de l'encourager à en essayer au moins une bouteille. 40,000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier et dans chaque cas il a donné satisfaction. Une telle médecine que le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Parlez-en à vos pharmaciens. Bouteilles échantillons 10 cents. Bouteilles ordinaires 75 cents.

ECONOMISEZ!

En achetant vos
MARCHANDISES
 AU
MAGASIN POPULAIRE
 Chez
F X LEPAGE
 No. 53, Rue de la Couronne.

ATTENTION!
F. X. LEPAGE
 MARCHAND

A l'honneur de prévenir le public en général que son assortiment de
MARCHANDISES SÈCHES

est des plus complets. L'on trouvera à son établissement des
TWEEDS ANGLAIS,
ECOSSAIS et CANADIENS

à des prix qui ne laissent rien à désirer soit pour les prix et qualité.

PAS DE COMPÉTITION.
 Les départements bien fournis de
Cotons, Indiennes et Shirting

tous sans pareil, tout est bon et bon marché.

— ACSI —
 Etoffes à Robes, Drap Foir, Casimir et une foule d'articles trop considérables pour les énumérer.

Tous les départements sont complets et à des prix qui dispenseront l'acheteur d'aller ailleurs.

ENEZ VOIR CHEZ
F. X. LEPAGE,
 Rue de la Couronne, St. Roch.
 Québec, 6 juin 1878.

MM. SUZOR & TESSIER
 AVOCATS

Ont transporté leurs Bureaux au No. 10 rue Buade, deuxième étage de la maison occupée par M. Crémazie, Libraire, vis-à-vis les Bureaux de la Fabrique de Québec.
SUZOR & TESSIER,
 Avocats,
 No. 10, rue Buade, Québec.
 Cyr. T. Suzor Jules Tessier
 Québec, 6 mai 1878 - 2mp

ALPHONSE POULIN
 RESTAURATEUR

M. Poulin tient un restaurant de premier ordre.

On y débite les vins les mieux choisis, et les clients de la maison sont servis avec la plus exquise politesse.

Aux dames qui professent un certain goût pour les hûtres, rien n'est plus facile pour elles que de satisfaire leur inclination.

M. Poulin leur réserve un salon spécial, où elles peuvent être servies avec toute la promptitude possible.

ALPHONSE POULIN,
 Restaurateur,
 111, rue St. Jean, Haute-Ville.
 Québec, 30 janvier 1878.

A la renommée—Charcuterie Française

A. RUHLMANN,
 Coin des rues Grant et des Fossés, en face l'Ecole des Frères, St. Roch.

EXTRA PRIX A L'EXPOSITION 1877.

Sauçisson Boulogne,	Jambon Fumé,
Sauçisson d'Arles,	Jambon Foulé,
Sauçisson Eumé,	Jambon à la Casserole
Tête fromagé	Andouille
Fromage d'Italie	Boudin Noir
Corn-beuf ou bœuf piqué	Boudin Blanc
Langue Fourrée	Boudin Fumé
Cervelas	Lard Sale
Jambon cuit à la Gelée	Bas-Côte Fumé
Garlantine	Tête Farcie
Pied Porc Farci	Saindoux
	Graisse
	Gelée

Toutes les Marchandises sont tenues dans des chambres fraîches pendant les chaleurs de l'été et sont vendues à des prix très modérés.

SUCCESSALE à la HAUTE-VILLE
 E. ROUILLIAC,
 Rue St. Jean, No. 96

Ou toute commande sera livrée dans le plus bref délai.

A. RUHLMANN,
 Coin des rues Grant et des Fossés, en face l'Ecole des Frères, St. Roch.
 Québec, 10 avril 1878—3m

AUX AFFLIGÉS!

PLUS DE RHUMATISMES!
 Québec, 1er avril 1878.

Chère Madame Gaden, Désirant faire connaître les bénéfices que j'ai reçus de votre remède pour la guérison du rhumatisme, je prends la liberté de vous envoyer ce certificat. En avril 1871, j'étais souffrant d'un rhumatisme dans la tête et le cou qui dura six mois. J'ai employé tous les remèdes qui m'ont été signalés, et aucun d'eux ne m'a fait de bien, sauf le vôtre qui m'a guéri spontanément et infailliblement.

Je demeure votre très dévoué,
 MADAME CONROY,
 141, rue St. Valier

Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants: J. E. Burke, Haute-Ville, Mathie, coin des rues du Palais et St. Jean, et J. J. Veldon, rue St. Joseph, St. Roch.

J. VERNIER,
 Seul agent, rue St. Jean.
 Québec, 8 mai 1878.

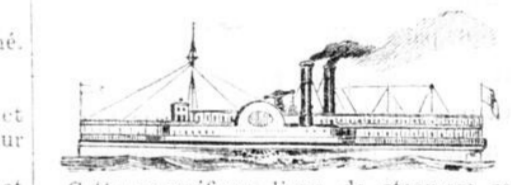
Compagnie Navigation

DU
RICHELIEU ET ONTARIO

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton et tous les autres Ports intermédiaires.



Cette magnifique ligne de steamers se compose de steamers de première classe à roues latérales.

ENTRE
QUÉBEC ET MONTRÉAL

QUÉBEC - en fer - Capt. Labelle

MONTREAL - en fer - Nelson

L'un d'eux laisse le Quai Napoléon tous les soirs (excepté le dimanche) à 5 heures en arrêtant aux ports intermédiaires et arrive à Montréal de bonne heure le lendemain matin.

Ce qui établit une ligne de communication direct avec les steamers de la Compagnie pour les endroits sus-mentionnés, et avec les différents chemins de fer du Nord, du Sud et de l'Ouest.

Les steamers traversent tous les rapides du St. Laurent et les magnifiques paysages du Lac des Mille Isles le jour.

Bureaux des Billets et cabines retenues au bureau de G. LEVE, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau, Quai Napoléon.

A. DESFORGES,
 Agent.
 Québec, 17 mai 1878.

SEWELL, GIBSON & AYLWIN

AVOCATS

CHAMBRES DE QUEBEC

119, rue St. Pierre, Basse-Ville

E. W. Leveson Sewell, W. C. Gibbons,
 T. C. Aylwin, LL. B.
 Québec, 3 juin 1878—1m

Annonces Nouvelles.

Enseignement—Mlle. Joséphine Furoy.
Présentation et Cadeau—N. C. Côté, etc.
Corporation de Québec—C. J. L. Lafrance.
Réduction de Robes d'Eté—Glover, Fry & Cie.

QUEBEC,

MARDI, 2 JUILLET 1878

ACTUALITE.

Ce dont le public se préoccupe en ce moment, ce n'est pas de savoir si le ministère se maintiendra : c'est affaire décidée ; ni si le Conseil législatif ré-gimbera. La question n'est, si c'est possible, plus de saison. On se demande si la Législature passera l'été à Québec !

Nous savons qu'un touriste paradoxal, grisé par l'air frais qu'on respire le soir sur les glaciers, séduit par les char-mants aspects que l'on découvre de la Plate-forme, a prétendu qu'au lieu d'al-ler s'enfourer dans les chaudes campa-gnes qui n'offrent que guet-à-pens à cuisson, les oisifs d'Ottawa, Montréal et autres lieux, devraient venir passer l'été à Québec !

Ce paradoxe a du bon, il y a des années où il pourrait être vrai ; mais depuis quelques jours il perd du ter-rain. Il est possible qu'il fasse plus chaud ailleurs ; mais il est certain qu'il fait assez chaud à Québec pour faire rôtir tout un parti. A la Chambre, en particulier, on se sent fondre à vue d'œil. Si on n'avait pas envoyé les dé-putés prendre le frais au Saguenay dur-ant deux jours, on ne sait ce qui serait arrivé.

Il n'y a donc pas de raison de rete-nir plus longtemps la Chambre dans nos murs. Elle a eu assez chaud comme cela. Des séances au gaz l'exténue-raient, aussi sûrement que des élections générales exténueraient le parti conser-vateur. Le sort de la province étant en bonnes mains, les députés peuvent sans remords s'occuper du soin de leur santé et des agréments de la vie. Qu'ils lais-sent le fardeau de l'Etat sur les épaules des ministres, et qu'ils aillent eux-mêmes prendre leurs ébats dans les champs ! Nous touchons au 4 juillet : l'indemnité est en sûreté et la proroga-tion pourrait avoir lieu samedi sans froisser aucun intérêt public ou par-ticulier.

UNE PETITION MODELE.

Lorsque le *Journal des Trois-Rivières* a annoncé que l'on signait dans la cité trifluvienne une pétition demandant à la Chambre d'expulser M. Turcotte de son sein, parcequ'il avait violé l'engage-ment que, selon les pétitionnaires, il aurait pris à leur égard, nous avons cru comme tout le monde à une plaisanterie de notre confrère. Le *Journal* badine assez souvent depuis quelque temps : évidemment ce jour-là, il badinait.

Il n'en était rien pourtant : les pé-titionnaires trifluviens étaient sérieux, et leur requête est entre les mains de M. Désaulniers, député de St. Maurice. M. Désaulniers, il faut lui rendre cette justice, en paraît fort embarrassé. L'ac-cueil fait vendredi à la seule annonce de la pétition n'est pas de nature à l'en-courager. Si nous avions un conseil à lui donner, nous l'aviserions de la re-mettre sous enveloppe et de la renvoyer aux pétitionnaires qui, de désespoir, pourraient la confier aux flots du St. Maurice. Elle arriverait aussi vite à destination.

LE CONSEIL.

Les signes de modération et de sa-gesse que donne le Conseil législatif, inquiètent nos adversaires, et ils com-mencent à faire claquer à ses oreilles le fameux fouet de M. Angers. S'il ne marche pas à leur guise, ils l'abandon-neront à son sort. Cels est écrit en

propres termes dans le *Courier de St. Hyacinthe.*

Après avoir dit que tout le monde se demande ce que va faire le Conseil sur la question des subsides et l'avoir con-juré de les rejeter, le *Courier* termine son article en disant :

“ Si le conseil n'entrait pas avec une grande fermeté dans ces vues, il est fort possible qu'un bon nombre de ceux qui croient que son existence est essentielle au bon fonctionnement de notre système de gouvernement, ces-seront de le soutenir.”

Ce sont là des menaces qui ne feront que raffermir la majorité du Conseil dans sa résolution de ne point compli-quer la situation financière de la pro-vince par une mesure extrême sans avantage pour elle, sans danger pour le ministère et nuisible peut-être au crédit public. En restant dans son rôle, elle montrera à la fois plus de patriotisme et plus d'habileté, et regagnera dans l'opinion publique des sympathies pré-cieuses dans l'épreuve que traverse le Conseil.

L'HON. M. LAURIER DANS ONTARIO.

On écrit de Chatham, en date du 28 juin, que dans l'après-midi l'Hon. M. Laurier, en compagnie de M. McMahon, a visité le township de Dover où il y a beaucoup de canadiens-français et qu'il leur a adressé la parole en français. Il y avait environ deux cents électeurs présents. Ils ont fait à l'Hon. ministre une réception enthousiaste.

L'Hon. M. Laurier a été présenté à l'assemblée par M. Joseph Ouellette, l'un des plus anciens habitants du township.

M. McMahon est le candidat du parti de la réforme et M. Stephenson, celui de Sir John A. McDonald, dans le comté de Kent.

L'assemblée a adopté la résolution suivante :

Proposé par M. Moses Martin, se-condé par M. Joseph Cheff :

“ Que l'assemblée remercie l'Hon. M. Laurier pour le discours éloquent qu'il lui a adressé, discours qui a non seule-ment intéressé mais aussi instruit ses auditeurs et a convaincu les électeurs qu'ils ne peuvent mieux faire que d'ap-puyer le gouvernement dont l'Hon. M. Laurier est un membre si marquant.”

L'assemblée s'est dispersée en criant des hurrahs pour la Reine, l'Hon. M. Laurier, M. McMahon, etc.

Dans la soirée, grande assemblée à la salle de musique à Chatham.

L'Hon. M. Laurier s'y est rendu avec M. McMahon et dans un discours éloquent et fort applaudi a exposé les principes du parti réformiste, sa poli-tique financière, etc.

L'Hon. Ministre du Revenu intérieur a eu l'accueil le plus sympathique.

Et avant de s'ajourner, l'assemblée a adopté la résolution suivante :

Proposé par le Dr. Rutherford, de Chatham, secondé par M. James Dil-lon, de Raleigh :

“ Qu'après avoir entendu l'intéressant et habile exposé des principes réfor-mistes par l'Hon. Wilfrid Laurier, l'as-ssemblée lui adresse ses sincères remer-ciements pour l'honneur qu'il a fait aux électeurs en leur rendant visite, et s'engage à faire tous ses efforts pour élire M. McMahon qui veut appuyer un gouvernement dont M. Laurier est un membre si distingué.”

L'Hon. ministre remercia l'assemblée, et le président, le maire Grey, de Cha-tham, proposa trois hurrahs pour la Reine, l'Hon. M. Laurier, et M. McMa-hon ; l'assemblée répondit avec enthou-siasme à cette invitation.

DEBATS PARLEMENTAIRES.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

La question des chemins gravés, sou-lévée par M. le Dr. Laberge, député de Châteauguay, a donné occasion à un intéressant débat, à la chambre.

M. CHS. LANGELIER s'est exprimé comme suit :

“ M. l'Orateur. — Je seconde avec plaisir la motion de l'hon. député de Châteauguay.”

“ S'il est une question qui doive attirer tout spécialement l'attention du gouvernement, c'est bien l'empierre-ment des chemins. L'ancien gouverne-ment a toujours refusé de s'occuper de ce sujet ; bien plus, l'Hon. M. Angers, alors qu'il représentait le comté de Montmorency et qu'il était le chef du gouvernement, refusa de prendre la chose en considération. Les électeurs du comté de Montmorency convoquèrent une assemblée à laquelle M. Angers fut prié d'assister. Or, à cette assemblée,

il déclara que l'empierrement des che-mins était hors de question. Néanmoins, le gouvernement de M. Angers trouvait moyen d'accorder des sommes fabuleu-ses pour la construction de certains chemins de fer.

“ Eh bien ! je n'hésite pas à le dire, l'empierrement des chemins est une question dont le gouvernement doit s'occuper très-sérieusement. C'est une question de justice pour plusieurs com-tés de cette province, et notamment pour le comté de Montmorency que j'ai l'honneur de représenter.”

“ Le comté de Montmorency est l'un des plus anciens comtés de cette Pro-vince ; comme tous les autres comtés de la Province, il a largement souscrit aux revenus du trésor public. Or, dans Montmorency, il n'y a pas de chemins de fer, et c'est la seule occasion que le gouvernement aura d'y faire des amé-liorations publiées.”

“ Du reste, c'est un chemin qui est pendant les trois-quarts de l'année la seule voie de communication entre Qué-bec et les comtés de Montmorency, Charlevoix et Chicoutimi. Le comté de Charlevoix est très-montagneux ; ja-mais probablement on y construira de chemins de fer. Je suis sûr que M. Gauthier nous aidera de toutes ses for-ces dans cette voie.”

“ Je regrette de voir l'hon. député de Richelieu s'élever contre l'empierre-ment des chemins, lui dont le comté a été gorgé de faveurs. En effet, son comté est traversé par deux chemins de fer : le chemin d'Acton-Vale à Sorel et le chemin de la Jonction du Lac Cham-plain et du St. Laurent. Il devrait être plus juste à l'égard des comtés qui n'ont pas eu les mêmes avantages.”

“ Dans le cours de la dernière élection, j'ai eu occasion de parcourir fréquem-ment les chemins entre le Château Ri-cher et St. Joachim. Ils étaient dans un état impraticable ; à tel point que les pauvres cultivateurs qui étaient dans l'obligation de venir à la ville, étaient forcés d'attendre la basse marée et de passer sur le bord de la grève. Souvent les cultivateurs sont dans l'im-possibilité de venir vendre leurs pro-duits à la ville, à cause du mauvais état des chemins. J'ai donc raison de dire que c'est une question de justice pour le comté de Montmorency en particu-lier.”

Il y a plus. On sait que tous les ans un très grand nombre de personnes vont en pèlerinage à Ste. Anne ; il y a peu de personnes dans le pays qui n'ont pas eu l'occasion de faire un pèlerinage à la bonne Ste. Anne ; la distance est peu considérable, et il serait facile de macadamiser cette année, cette partie du chemin. Un fait qui fera voir com-bien l'empierrement des chemins s'im-pose à l'attention du gouvernement, c'est que plusieurs municipalités dans mon comté seraient disposées, si la chose est nécessaire, à souscrire quelque chose de façon à aider le gouverne-ment.

Encore une fois, je le répète, l'em-pierrement des chemins est une ques-tion qui doit avoir une large part dans la politique du gouvernement. C'est la seule occasion que l'on aura de faire des améliorations dans Montmorency et les autres comtés.”

“ Pour toutes ces raisons, j'espère que nous allons avoir un comité qui va s'occuper sérieusement de la question et que le gouvernement accueillera fa-vorablement ses représentations.”

L'HON. M. JOLY a exprimé sa sur-prise de voir que le projet du député de Châteauguay était reçu avec si peu de sympathie.

Un comité n'a pas le droit d'ordon-ner aucune dépense d'argent, mais il doit avoir le droit de faire des sugges-tions.

On a prétendu que nous n'avions pas de politique : eh bien, le pays va pou-voir juger si nous avons une politique.

Je comprends la position des comtés de Châteauguay, de Montmorency et des autres comtés de la côte du Nord. L'ancien gouvernement est arrivé au pouvoir avec le champ libre devant lui, et qu'a-t-il fait ? il a gaspillé l'argent du pays pour acheter Pappui dont il avait besoin.

Nous voilà maintenant débarrassés de la grande question constitutionnelle, il faut espérer qu'elle ne reviendra plus ; et dans ce cas, si l'on veut nous permettre de mettre à effet notre poli-tique, l'opposition se convaincra de notre sincérité et de ce que nous pou-vons faire dans l'intérêt du pays.

A L'EXPOSITION.

INAUGURATION DE LA SECTION CANA-DIENNE.

Paris, 15 juin.

Le clou du jour était l'inauguration du trophée de l'exposition canadienne établi au milieu du pavillon situé à droite du vestibule d'honneur.

Le trophée est un bâtiment en sapin du Canada. Ce bâtiment affecte la forme d'une tour à trois étages, dans laquelle on accède par un escalier en spirale, s'enroulant autour d'un fût formé de planchettes de sapin.

Au rez-de-chaussée, où l'on accède par quelques marches aboutissant aux quatre faces de la tour, se trouvent quatre pavillons d'angle de forme octa-drique.

A chaque étage, un balcon en bois permet de faire le tour du monument, qui est décoré à l'aide de tous les pro-duits et instruments du pays, bouquets de tiges de maïs, trophées de fourches, de pelles, de balais, charrues, seaux, que sais-je ?

De nouvelles surprises attendent les visiteurs à mesure qu'ils montent dans cette tour de bois qui a, avec les deux toitures superposées et les hampes des quatre bannières qui la terminent, 90 pieds anglais, c'est-à-dire 30 mètres, de hauteur. Il y a 85 marches à gravir pour gagner le troisième balcon.

La tour est ornée de drapeaux aux couleurs anglaises et françaises, de têtes d'animaux canadiens empaillés.

Des ours—également empaillés, ras-surez-vous—montent la garde aux por-tes. Deux d'entre eux tiennent entre leurs griffes des corbeilles où les visi-teurs sont priés de déposer leur carte, à moins qu'ils ne préfèrent s'inscrire sur un registre où le prince de Galles et les officiers de sa suite ont apposé leur signature en tête de la première page.

Le prince de Galles, accompagné de ses deux aides de camp, M. le colonel Ellis et M. l'amiral Glynn est arrivé à trois heures. Il a été reçu dans la sec-tion canadienne par MM. Keeffer, pré-sident de la commission du Canada, et M. Drolet, assistés de MM. May et Perreault, secrétaires, et de M. Selwyn, directeur de la section géologi-que, celle précisément que renferme le pavillon.

Le prince a admiré l'effet décoratif produit par le trophée, dont l'allure est pleine de légèreté et d'audace. Ce bâti-ment a été entièrement établi au Ca-nada, puis démonté pièce par pièce et remonté à Paris.

Son Altesse a fait du pas le plus léger l'ascension des trois étages.

Arrivé sur la dernière plate-forme, la Commission a porté la santé de l'héri-tier du trône d'Angleterre avec du vin du Canada, un produit qui, paraît-il, n'abonde point là bas. Ce vin est agréable et se rapproche, comme goût, des vins d'Asti, léger et sucré ; il fait plaisir à boire.

Le prince a répondu par quelques mots gracieux à ce toast porté à quatre-vingt-cinq pieds du sol, puis il est re-descendu et a parcouru la section géo-logique, où il a été acclamé sur tout son passage par de triples hurrahs pou-sés par les curieux anglais qui se pres-saient en dehors de la ligne de démar-cation établie tout autour du pavillon.

Le prince de Galles est d'une affabi-lité exquise ; il a la figure jeune, la physionomie particulièrement sympathique et l'on comprend facilement l'affection que lui portent ses futurs sujets.

Une des curiosités de l'exposition géologique du Canada est le tronc d'un sapin abattu sur la côte canadienne, et qui mesurait 100 mètres de hauteur.

Il y a deux échantillons de cet arbre géant : une coupe transversale et une autre longitudinale.

Cet arbre avait cinq cent soixante-six ans quand on y a mis la hache, et cent quatre-vingt-trois ans alors que Chris-tophe Colomb a découvert l'Amérique.

Son diamètre est de 2 m. 40. On eût pu en faire un table et s'en servir pour faire luncher le prince de Galles.

Luncher est un besoin chez les An-glais, témoin la santé portée au prince au haut de la tour canadienne.

Aussitôt le départ de l'illustre visi-teur, tous les exposants ont été repren-dre des forces au bar anglo-américain qui touche à cette exposition.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Londres, 28.—Une dépêche de Vien-ne hier dit : Un événement d'import-ance capitale pour l'avenir de l'Autriche, est la sanction impériale donnée aujourd'hui à toutes les lois concernant le compromis austro-hongrois. Cette question occupait les deux parlements depuis deux ans ; on peut donc la re-garder comme réglée.

Le *Morning Post* annonce que le duc de Cumberland, fils du vieux roi George du Hanovre, a abandonné ses droits au trône.

Berlin, 28.—Les *Reichsanzeiger* an-nonce que les étrangers arrivant à Ber-lin, doivent être munis de passeports.

Paris, 28.—La Société de Géographie de France a présenté aujourd'hui solen-nellement une médaille d'or à Henry Stanley, l'explorateur.

Madrid, 28.—Les restes de la Reine

d'Espagne ont été transférés en grande pompe aujourd'hui à l'Escorial.

Le roi Alphonse a reçu des condo-léances de toutes les cours européennes.

Les funérailles auront lieu la semaine prochaine.

Le Pape a célébré une messe de re-quiem pour le repos de l'âme de la reine.

Londres, 28.—Une lettre de Ports-mouth dit que le gouvernement a donné des ordres pour supprimer toute la main d'œuvre engagée dernièrement dans les arsenaux, et pour réduire les dépenses dans les chantiers de marine.

On ne fera pas les manœuvres d'au-tomme que l'on avait en vue ; l'écono-mie est à l'ordre du jour.

On construit des magasins militaires à Agram, Autriche. Les fournisseurs de provisions sont tenus de livrer à la station du chemin de fer d'Agram, au 15 juillet, des provisions pour 50,000 hommes, et le fourrage nécessaire pour les chevaux de cavalerie.

Un correspondant de Berlin rap-porte qu'à l'ouverture de la séance du Congrès vendredi, Andrassy a lu un mémoire dans lequel il a exposé l'alarme et les dépenses causées à l'Autriche par les troubles continus dans la Bosnie. Il n'a pas demandé l'annexion de cette province ; il n'a fait que demander au Congrès de trouver une solution à la question ; Salisbury a alors proposé que l'Autriche soit chargée d'occuper la Bosnie et l'Herzé-govine, et tous les plénipotentiaires y ont consenti, à l'exception du représen-tant de la Turquie qui a lu un mémoire dans lequel il a déclaré que la Turquie ne pouvait pas y consentir ; qu'elle n'était engagée que par le traité de San Stefano, dont les bornes étaient outre-passées par la proposition du Lord Sa-lisbury ; que la Turquie était capable elle-même de protéger et d'administrer la Bosnie et que les plénipotentiaires tures avaient des instructions formelles de résister à cette concession.

Beaconsfield a déclaré que l'Angle-terre ne pouvait que soutenir la propo-sition du marquis de Salisbury ; il a rappelé aux tures qu'il leur avait déjà été impossible de maintenir l'ordre dans les provinces en question.

Bismark a conseillé aux plénipoten-tiaires tures de demander de nouvelles instructions à ce sujet.

On dit que les russes veulent bien que Batoum devienne un port libre, si on ne fait pas d'objection à l'annexion de la Bessarabie à la Russie.

Une dépêche de Berlin dit qu'à la séance de mercredi les plénipotentiaires, à la demande de Schouvaloff, qui en a fait une question d'honneur et de di-gnité pour la Russie, ont consenti à retirer la sanction qu'ils avaient donnée à la motion proposant que les russes évacuent leurs positions dans six mois.

Un autre correspondant dit qu'il est connu que le sultan a exprimé à plu-sieurs reprises des doutes sur la ques-tion de savoir si, en face de l'opinion publique à Constantinople, il ne valait pas mieux résister que céder.

Le Congrès a nommé un comité pour rédiger son rapport final ; il s'est dé-claré en faveur de l'indépendance de la Serbie, pourvu que les juifs y soient mieux traités.

A la séance de samedi, discussion de la question du Monténégro. An-drassy serait, paraît-il, disposé à pro-tester contre toutes les demandes, même les plus raisonnables, du Monténégro.

Berlin, 30.—Les représentants de la Grèce ont été admis au Congrès.

Le Congrès a permis aux tures de faire certains campements sur la route conduisant aux Balkans et non de se cantonner dans les villages ou chez les habitants.

A TRAVERS LA VILLE.

LA TEMPERATURE.—Voici les varia-tions du thermomètre à l'ombre ce matin : A 9 heures, 79½ ; à 10, 80½ ; à 11 heures, 85½ ; et à midi, 90½.

COTISATIONS.—Nous attirons l'atten-tion des contribuables sur l'annonce de la Corporation de Québec au sujet des livres de cotisations.

Ces livres ont été déposés par les cotisateurs au bureau du trésorier, M. C. J. L. Lafrance.

Ils sont ouverts tous les jours depuis 9 heures a. m. jusqu'à 3 heures p. m. et le seront jusqu'à mercredi, 17 juillet.

NÉCROLOGIE.—Nous avons le regret d'apprendre que M. Picher a succombé hier soir aux blessures qu'il s'est faites lors de l'accident qui lui est arrivé l'autre jour.

Monsieur Picher était âgé de 42 ans. Ses funérailles auront lieu à l'Eglise St. Jean jeudi matin à 9 heures.

ASSISES TRIMESTRIELLES DE LA PAIX.—Voici les noms des personnes asser-mentées comme grands jurés dans cette cour :

George Thompson, chef, George

Guillet, Léon Ratté, Alexander Buchanan, Louis Gaboury, John R. Shen, Jacques Fiset, Victor Côté, J. B. Blais, Pierre Cantin, James Gaherty, Théophile Carrier, Pierre Marois, Edward Boyle, J. B. Carrier.

JEU DE LA CROSSE.—Malgré la chaleur excessive qu'il faisait hier, la partie de crosse entre le club Lone Star de Sillery, et le club Emmett, de Montréal, a été jouée sur l'Esplanade. Les deux clubs ont parfaitement joué. Voici l'état : 1ère partie gagnée en 20 minutes ; 2e partie en 1.10 heure et la troisième en 16 minutes. C'est le Lone Star qui a remporté la victoire, après avoir gagné les trois parties de suite.

LE DIRECTORY CHARRIER.— Nous tenions depuis quelques jours le Directory-ChARRIER pour 1878-79.

Nous n'avons pas à faire de nouveaux compliments aux compilateurs de cet almanach. Depuis plusieurs années, le Directory s'est enrichi d'informations nouvelles et précieuses, grâce à l'activité de MM. Charrier & Cie ; il est devenu indispensable, ce qui n'est pas peu dire.

Le Directory de cette année est à la hauteur de ses aînés, et grâce à la fertile imagination et à l'activité des compilateurs, il ne peut faire que s'enrichir d'année en année et devenir, à part le dictionnaire des adresses, l'almanach des almanachs.

Merci aux éditeurs pour l'envoi d'un exemplaire.

ENSEIGNEMENT.— Melle Josephine Furroy annonce dans notre journal qu'elle est prête à prendre des élèves pour le français, l'anglais, le piano et le dessin, à domicile ou chez elle.

Melle Furroy a fait un cours complet à l'Ecole Normale ; elle a fait des études solides et brillantes, et nous la recommandons particulièrement aux familles.

Voir l'annonce.

COUR DU RECORDER.—Gaud. Simard, pour être ivre et avoir chanté dans la rue St. Joseph, à 2 heures du matin, \$2.

M. Auger, souffrant du delirium tremens, est conduit au poste et acquitté.

Plusieurs défenseurs sont poursuivis et condamnés pour garder des chiens sans licences.

La cause Dupont pour vente de viande dans les rues, se poursuit.

FAITS DIVERS.

BRULÉ VIF.—Un de ces accidents qui font frémir rien que d'y songer, est arrivé à St. Isidore, dans le comté de Dorchester, vendredi dernier.

Une brave famille de cette localité avait un seul enfant qui faisait le bonheur et la joie du père et de la mère. Le jour en question, le père était à l'ouvrage ; la mère dut s'absenter pendant quelque temps au dehors. Alors l'enfant tout joyeux s'approcha du feu qui pétillait dans lâtre, et l'attisa vigoureusement, quand un tison s'échappa du feu et retomba sur ses hardes, les enflammant rapidement. Tous les cris de ce pauvre martyr furent inutiles. La mère arriva trop tard pour le sauver, et elle ramassa le cadavre carbonisé de cet enfant qu'elle avait laissé, il n'y avait que quelques instants, plein de vie et de santé. On s'imaginerait facilement le désespoir de cette brave famille.

A MONTRÉAL.—A partir du 1er juillet jusqu'au 15 du même mois, une garde de 30 soldats sous le commandement d'un officier, sera en devoir aux cinq arsenaux de la ville. Le sixième des fusiliers royaux fournira le premier détachement. Le sous-chef Neagle est d'opinion qu'une force de 2,000 hommes de troupes régulières, serait nécessaire pour le maintien de la paix le 12 juillet. Il est probable qu'on demandera au gouvernement d'envoyer à Montréal la Batterie B, de Québec, et la Batterie E, du 97ème régiment, maintenant stationné à Halifax.

M. BATCHELOR.— Le Courier des Etats-Unis raconte en ces termes une démonstration flatteuse dont notre ami, M. Geo. Batchelor, a été l'objet à une fête donnée par l'Union Papéenne, dans les salons de l'hôtel St. Charles à New-York :

On proposa des résolutions qui furent spontanément ratifiées par l'auditoire. Ces résolutions portent, en somme, que le départ prochain de M. Batchelor pour l'Exposition de Paris fournit à ses amis l'heureuse occasion d'exprimer la haute estime que l'on professe pour lui comme un patriote exemplaire, un organisateur habile et énergique et un professeur de distinction. Un comité est nommé pour faire la conduite de M. Batchelor à bord de l'Amérique, le 10 juillet. Ensuite, M. Lambert s'avance pour lui remettre un superbe album sur la couverture duquel on lit cette inscription : "Présenté par les Cana-

diens de New-York et de Brooklyn au professeur George Batchelor, le 24 juin 1878."

Nous ne savons si c'est par manque d'habitude de ces sortes d'agréables surprises, toujours est-il que M. Batchelor était visiblement ému de cette manifestation inattendue de la part de ses compatriotes. Après les avoir remerciés du magnifique cadeau qu'ils venaient de lui offrir et des compliments trop flatteurs qui accompagnaient la présentation, il développa les motifs de haut patriotisme qui avaient guidé sa conduite. "Le passage si glorieux et si dramatique à la fois de la France en Amérique, ajouta-t-il—l'influence toujours croissante de sa littérature et de ses idées qui ont fait le tour des continents — l'évolution pacifique qu'elle accomplit aujourd'hui, ont captivé l'admiration universelle. Eh bien ! comment pourrait-il se faire que ces précieux souvenirs, ces grandes vertus et cet œuvre historique prodigieux ne fussent pas notre approbation passionnée ?"

CHOSSES ET AUTRES.—On télégraphie de Linwood, Pensylvanie, 30 :

Le train express du sud a déraillé hier soir près de Claymouth, Delaware ; outre l'ingénieur et le chauffeur, deux individus, un homme et un enfant, ont été tués. Il n'y a pas eu d'accident parmi les voyageurs. On a arrêté un nommé Henry Brown sous accusation d'avoir mis des pièces de bois sur la voie.

On télégraphie d'Albany, 29 juin : Hier soir, un train chargé d'huile a déraillé à 10 milles à l'ouest d'ici sur la voie du New-York Central. L'huile a pris feu et un serrefrein a péri d'une manière atroce ; il se nommait Platt Smith Truax.

L'accident a été causé par le déplacement d'un rail par un ou des vauriens. Dix-neuf chars sont tombés à côté de la voie. L'ingénieur et le préposé de l'express ont été légèrement blessés.

Vendredi matin, dans une querelle d'ivrognes à Buffalo entre Jeremiah Line et son fils John, ce dernier a donné à son père plusieurs coups de couteau ; le père a succombé peu après à ses blessures.

Une femme du nom de Sarah Martin a été arrêtée à Boston à la suite d'une enquête par le coroner, sous accusation d'avoir assassiné Lorenzo Sugland, trouvé mort chez elle dimanche le 23 juin. On avait d'abord cru à un suicide.

Mardi dernier, à Louisville, Kentucky, Tenbroek, coursier, a couru trois milles en 5.26, et a fait les deux derniers milles en 3.34.

On télégraphie de Corpus Christi, Texas, 28 juin : Pablo Parras, Mexicain, a été pendu aujourd'hui pour le meurtre du Dr. Newman en 1870.

Mobile du meurtre, le vol. Parras avait saisi le Dr. Newman au lasso et ensuite l'avait coupé en morceaux. Il a protesté jusqu'à la fin de son innocence et a été lancé dans l'éternité en criant : Viva Mexico ! Viva Mexico !

On télégraphie de New-York, 29 : J. H. Taylor, courtier d'assurance, a reçu une volée de coups de fouet ici hier, au moment où il était à table dans un grand hôtel, de la part du père d'une jeune fille de 10 ans sur laquelle il aurait commis un assaut indécent.

Il y a en ce moment en prison à New-York un jeune journaliste du nom de Cecil W. Carr ; il a été arrêté sur la plainte d'une dame de Boston qui lui aurait prêté \$1,000. Le jeune journaliste ne serait autre que Lord Ogilvie, fils du comte d'Airlie.

De bonne heure, le 28 juin au matin, G. W. Stiles, de Philadelphie, a grièvement blessé sa femme d'un coup de revolver, coupé la gorge à son enfant âgé de 3 ans, puis s'est fait la même opération. Tous ont été transportés à l'hôpital ; l'enfant est mort depuis.

Mardi dernier, on a trouvé dans une grange à West Winfield, New-York, le cadavre d'une jeune fille de 14 ans nommée Catherine M. Richard. D'abord, on a supposé qu'elle avait été tuée par un taureau, mais aujourd'hui il y a lieu de croire qu'elle a été assassinée. On soupçonne fort un jeune garçon de ferme nommé Knell, qui l'aimait éperdument, mais qui n'était pas payé de retour.

L'AMÉRIQUE DÉCOUVERTE EN L'AN 1001.—Il existe, en Danemark, des documents authentiques qui prouveraient que l'honneur d'avoir découvert l'Amérique, en 1,001, appartiendrait aux Scandinaves. Dans les Sagas, on lit, en effet, que le navigateur Biarne ayant été dans le Groënland à la recherche de son père, fut chassé hors de sa route par un violent vent du nord et aperçut un pays plat et boisé qui n'était autre que la rive septentrionale du St. Laurent. La même année, Seif, fils d'Eric le Rouge, équipa un grand bateau ponté avec trente-cinq hommes d'équipage et dé-

couvrit successivement Terre-Neuve, qu'il nomma Helluland, la Nouvelle-Ecosse, qu'il nomma Maryland, et la baie de Narragansett, qu'il nomma Vinland.

En 1007, un riche et entreprenant Groënlandais nommé Thorfin, alla s'établir dans le Vinland avec sa femme et soixante hommes, mais ils furent tous égorgés par les Esquimaux. Ce désastre n'empêcha pas d'autres Groënlandais d'aller à leur tour s'établir sur les points les plus méridionaux de la côte américaine, où plus tard s'éleva New-York. Bon nombre d'évêques groënlandais et islandais allèrent, à cette même époque et cinquante ans plus tard, visiter leurs ouailles jusque sur les côtes américaines dont ils donnèrent de nombreuses descriptions. Enfin, il est dit dans les Sagas que des expéditions importantes pour la pêche allèrent tendre leurs filets sur plusieurs points de l'Amérique. Mais les Esquimaux et la peste noire finirent par dégoûter les marins de ces entreprises périlleuses qui ne paraissent, du reste, n'avoir été que médiocrement productives. L'Amérique fut ainsi abandonnée, oubliée dans ces temps barbares où l'imprimerie n'existait pas pour transmettre à tous les hommes les connaissances de chacun ; et c'est ainsi qu'elle put être découverte une seconde fois par le génie de Colomb, en 1492.

PRESENTATION ET CADEAU.

Les employés de la Manufacture Drum ont présenté à M. THOS. CRAIG, un joli Plateau à Cartes en Argent, avec dessin et inscription appropriés. La présentation a été faite à la résidence de M. Craig. Voici cette adresse :

A THS. CRAIG, écrivain, Gérant de la "Drum's Cabinet Manu. Co."

Monsieur,

C'est avec plaisir que nous nous rendons auprès pour vous témoigner l'estime que nous vous devons pour la cordiale et bienveillante autorité que vous exercez sur nous. Tous les employés de l'établissement ne font que des vœux les plus sincères pour que vous gardiez l'administration le plus longtemps possible pour notre bien être et celui de nos familles, et nous vous souhaitons de longs et heureux jours afin que Dieu, dans sa divine providence, vous accorde le moyen de double protection pour vos enfants et que vous reposiez votre vieillesse au sein de votre aimable famille ; voilà les vœux les plus chers que nous formons pour votre personne. Mais nous avons un autre devoir à remplir, et nous vous prions de nous permettre de vous féliciter de vive voix et de cœur sur la manière habile et sage que vous avez déployée lors des troubles récents qui ont eu lieu et que sans votre énergie et votre prudence, nous aurions perdu le fruit du travail qui nous est si cher pendant plusieurs jours, et en reconnaissance de ces bienfaits signalés, nous vous offrons ce faible cadeau, et nous osons espérer que vous l'accepterez avec plaisir, sachant qu'il vous est présenté par ceux qui aiment à vous voir longtemps au milieu de nous, conduisant les affaires de l'établissement avec autant de zèle et d'habileté que par le passé. Nous vous prions d'être notre interprète auprès de la Compagnie, la priant d'accepter nos vœux les plus sincères pour une longue existence, et nous serons heureux de nous inscrire

Vos humbles serviteurs,

- N. C. Côté, P. L'Heureux, N. Lebel, A. Mignault, J. Frenière, P. Terrier, J. Martelle, C. Dompierre, P. Sanfaçon, G. Montminy, S. Lelièvre, T. Lebel, J. Monier, jr., Alf. Monier, P. Roberge, Jos. Monier, sr., P. Nadeau, P. Chatigny, P. Moisan, G. Greffard, J. Bolduc, P. Dumas, D. Bérubé, C. Lennox, J. Greffard, C. Savard, M. Lafleur, P. Bouré, B. Ware, J. Macpherson, G. Palmer, Jas. Perry, W. J. Innis, C. Christie.

Québec, 27 juin 1878. 2 juillet 1878

MARCHE MONÉTAIRE, New-York, 10 hs., 2 juillet 1878. Or. 4 ; Echange Sterling, 86 ; Greenbacks, 98 1/2. E. C. BARROW, Courtier.

Naissances.

En cette ville, hier, Madame LeSage, une fille.

A St. François, Rivière du Sud, le trente juin dernier, la dame de Edouard Lavergne, écrivain, N. P., une fille.

Mariages.

Ce matin, à l'Eglise du Faubourg St. Jean, Amédée Robitaille, écrivain, Avocat, fils du Dr. Ol. Robitaille, écrivain, Chevalier de St. Sylvestre, conduisant à l'autel Demoiselle Josephine Peachy, fille aînée de M. J. F. Peachy, Architecte de cette ville. Le Révd. M. P. Roussel a donné la bénédiction nuptiale. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

A St. Roch de Québec, le premier Juillet courant Monsieur Honoré Benjamin Bana-

seau, à Mademoiselle Marie-Virginie Caroline Turcotte.

Décès.

Hier soir, à l'âge de 42 ans, M. George-Edouard Picher, de la maison Robitaille, Picher & Cie., marchands de fer. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, à l'Eglise du Faubourg St. Jean. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles. ENSEIGNEMENT.

MADemoISE LE JOSEPHINE FURROY ayant reçu ses brevets de capacité à l'Ecole Normale-Laval donnera des leçons de français et d'anglais. De plus elle enseignera le piano et le dessin. Ces leçons seront données à domicile ou chez elle.

No. 80, rue St. François, St. Roch. Québec, 2 juillet 1878 - 1m

REDUCTION

DE ROBES D'ETE.

La présente saison étant avancée, nous offrons maintenant à nos pratiques et au public en général la balance de notre stock de ROBES D'ETE, de COSTUMES et de CHAPEAUX GARNIS à une grande réduction. Toutes ces marchandises importées directement des premières maisons Françaises et Anglaises sont de mode nouvelle et de premier choix.

Le tout doit être vendu immédiatement, par conséquent les acheteurs sont certains d'être satisfaits des prix.

- Costumes de Toile, brodés. Costumes de Voyage. Robes de J an Blanc, brodées. Robes de Jean Satiné. Robes de Batiste en Couleur. Robes d'Indienne. Robes de Piqué Blanc. Robes d'Etoffe, tissu nouveau. Robes de Matin, en Flanelle. Mantilles d'Eté, beaucoup réduites.

Nos Chapeaux garnis de Paris et de Londres sont réduits à moitié prix.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 2 juillet 1878.



CORPORATION DE QUEBEC

Bureau du Trésorier de la Cité.

HOTEL-DE VILLE, Québec, 26 juin 1878.

Avis public est par le présent donné que les livres de Cotisations pour les quartiers suivants de la Cité de Québec, savoir :

- S. INT-LOUIS, CHAMPLAIN, PALAIS, SAINT-JEAN, S. INT-PIERRE, MONT-JA-M, JACQUES-CARTIER, SAINT-RO. H.

ont été déposés par les cotiseurs de la dite Cité au bureau du soussigné, et que les dits livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées, tous les jours, depuis NEUF heures A. M., jusqu'à TROIS heures P. M., (les dimanches et fêtes exceptés), durant trois semaines, du jour de la date de la première publication de cet avis, savoir : jusqu'à MERCREDI, le 17 JUILLET prochain.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée faite au dit livre de cotisation devra porter plainte devant la Cour du Recorder, par écrit ou sous serment prêté soit devant un Juge de Paix ou devant un membre du Conseil de la Cité ou devant le Greffier de la dite Cour. Cette plainte sera déposée, dans le susdit délai dans le Bureau du Greffier de la Cour du Recorder, et le dit Greffier donnera avis dans les journaux comme ci-dessus prescrit, des lieux, jours et heures auxquels la Cour du Recorder entendra les plaignants et décidera du mérite de leurs plaintes.

C. J. L-LAFRANCE, Trésorier de la Cité.

Québec, 2 juillet 1878.

Société de Prêts et Placements de Québec.

A PRETER \$30,000

Aux conditions ordinaires de cette Société. ROBT. LARO HE, Sec-Trés. Québec, 28 juin 1878.

L'ONGUENT OPHTALMIC DE CHAMBERLAIN

Est le meilleur et le plus sûr

RÉMÈDE

pour les Maux d'Yeux et des Paupières, provenant de Contusion, d'Inflammation, ou causé par le froid

PRIX 35 CENTS LE POT.

JNO. MUSSON & CIE, Droguistes, Propriétaires. Québec, 28 juin 1878.

Une Chance Extraordinaire !

QUELQUES PIÈCES DE Soie Gros Grain Noire

MANUFACTURE DE JURIE & PONSON

VINGT-CINQ PAR CENT

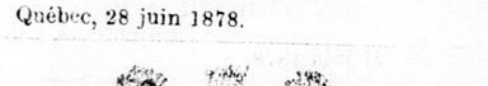
Au-dessous de leur valeur

VENANT D'ETRE REÇU

AU BON MARCHÉ

Coin des rues St. Jean et Collin, Haute-Ville.

Québec, 28 juin 1878.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour la Porte Kent et la Porte St. Louis" respectivement, seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 15me jour de JUILLET prochain, à MIDI, pour l'érection et l'achèvement de deux nouvelles portes de Ville, à Québec.

On peut voir les plans et spécifications à ce bureau et au bureau du Percepteur des Douanes, à Québec. Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'aucune soumission ne sera prise en considération, à moins qu'elle ne soit faite expressément en conformité avec les formules imprimées et - dans le cas d'associations—chaque associé devra donner sa signature actuelle, la nature de son occupation et désigner le lieu de la résidence de chaque membre de la dite association.

Pour la due exécution du contrat, une sûreté satisfaisante sera requise sur immeuble, ou par dépôt d'argent, garanties publiques ou ministérielles, ou actions de banques, jusqu'au montant de cinq pour cent, sur la somme totale du contrat. A chaque soumission devront être attachées les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables dans la Puissance, consentant à se porter cautions pour l'exécution de ces conditions, aussi bien que de la due exécution des ouvrages que le contrat embrasse.

Le Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse des soumissions ni aucune d'elles.

Par ordre, F. BRUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Québec, 27 juin 1878.

ACTE DE FAILLITE DE 1878

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de JOSEPH BEAULIEU, de Lévis, Marchand de Marine, faisant affaire à Québec, Failli.

Le soussigné recevra des Soumissions jusqu'à

Samedi, le 6ème jour de Juillet prochain

A ONZE HEURES A. M.,

pour le Fonds de Commerce, Livres de Crédit, Loyer jusqu'au 1er Mai 1879, etc., appartenant à la dite Faillite. Ce Stock, qui consiste en Provisions pour Navires, Epaves, etc., se monte à \$3,300 00 Livres à Crédit à 2,473 09 Amendement à 121 00 \$5,894 09

Les soumissions à tant dans la piastre d'après l'évaluation de l'inventaire devront être faites pour le tout, ou le Stock et les Livres de Crédit séparément.

Les soumissions, autres que comptant, désigneront les garanties qu'ils offrent. On ne s'oblige pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Le Stock peut être examiné en shadros, sans au soussigné. Québec, 27 juin 1878 J. AUGER, Syndic Interim.

AVIS.

Le soussigné ayant été nommé Curateur à la succession vacante de feu MARGUE. RITE GIBB, en son vivant de Québec, Institutrice, décédée, prie les personnes qui ont des réclamations contre la dite succession de les fier, document attestés, devant le Notaire soussigné ; et demande aux personnes qui y sont endettées de venir régler immédiatement.

JOHN DICK Sr., Curateur. H. C. AUSTIN, Notaire.

GRAND ENCAN DE PIANOS

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 10 JUILLET

Sept Pianos Cottage style Pleyel & Erards, garantis pour 5 ans

Fabriqués expressément pour le climat du Canada par M. OISEL, ancien facteur de pianos de la maison Erard, Paris.

Afin de prouver l'efficacité des Pianos que nous vendrons à l'encan, ils seront exhibés à commencer Mardi, le 2 Juillet, jusqu'au jour de la vente, de 2 à 4 heures après-midi, et seront confrontés avec les pianos des célèbres maisons suivantes, un piano cottage de la maison Pleyel, Paris, coûtant \$500, un piano cottage de la maison Erard coûtant \$400, et un piano cottage de la maison Bucher, Paris, ayant coûté \$350.

L'exhibition et la vente se feront aux ateliers de M. Oisel, rue St. Nicolas, No. 12, Palais. Plusieurs artistes distingués assisteront à la vente et donneront leur concours à l'essai des pianos de 2 à 3 heures, le 10 Juillet, jour de la vente.

La vente aura lieu à 3 heures précises. Les institutions religieuses, les dames de communautés, ainsi que les familles sont respectueusement priées de faire une visite aux ateliers de M. Oisel.

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec, 27 juin 1878.

VENTE PAR ENCAN

DERY, ST. LAURENT & CIE.

Les sous-signés vendront par Encan JEUDI, LE 4 JUILLET

à leur Salle d'Encan, No. 41, rue St. Pierre, porte voisine de MM. Giroux & Frère

Une quantité d'effets provenant de différents fonds de banq. croute, tels que :

Fournitures de Magasin, Vitreaux, Escabeaux, Echelles, Enseignes, Blinds, Gardes-Soleil, Barates pour Bœufs, 1 avenues en Bois et en Ferblanc, Bancs pour Magasin, Balançoires pour Enfants, etc., etc.

Aussi 200 paires de Jarosies de différents grandeurs et 500 Barils de Peinture de diverses couleurs.

Tout vendu sans réserve.

La vente à DEUX heures P. M. DERY, ST. LAURENT & CIE., E. & C., No. 41, rue St. Pierre. Québec, 28 juin 1878.

COUTURIÈRES DEMANDEES.

On a besoin immédiatement de quatre bonnes Couturières chez Mlle. MONTMINY, Rue St. Valier, vis-à-vis M. W. Venner. Québec, 27 juin 1878-6f

C. COGNON

CONFISEUR et PATISSIER

93, RUE ST. JEAN.

AVIS IMPORTANT.

M. CHARLES COGNON profite de cette occasion pour remercier les nombreuses personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur visite et cela lui fait plaisir d'annoncer qu'il a

Réduit considérablement les prix de ses Pâtisseries.

Il ose compter de nouveau sur l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour. Québec, 27 juin 1878.

Exposition de Paris!

GRANDE EXCURSION

DE QUEBEC A PARIS

ALLER ET RETOUR.

Viâ les steamers de la ligne DOMINION : de \$112 à \$114.

Viâ les steamers de la ligne américaine d'HAMBOURG, partant de New-York : de \$135 à \$140.

Cabines retenues, circulaires descriptives et autres informations fournies sur demande A l'Agence Générale des Billets, Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

Et chez HENRY SHACKELL, 162, rue St. Jacques, Montréal. Québec, 15 juin 1878. - 1m

CHAPELLERIE FRANÇAISE.

CONNAULT & PAILLON

48, rue St. George.

MM. CONNAULT & PAILLON s'occupent particulièrement de la réparation de Chapeaux en tous genres. Coups de fers et remise à neuf de Chapeaux de Soie et en Feutre, ainsi que Blanchissage de Panama et Ligorne, etc., etc.

Tous ordres seront exécutés avec promptitude et à des prix très modérés. Rendez-leur une visite pour vous en convaincre. Québec, 4 juin 1878 - 1m

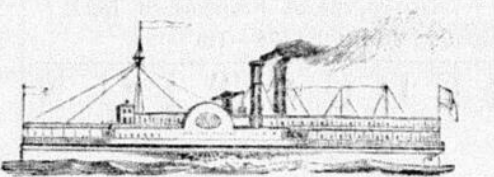
PROPRIETES A VENDRE.

1. Un emplacement situé dans le village de la Pointe-à-Pic, paroisse de Ste. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demie de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House," dessus construite, qui est très convenable pour un Hôtel ou une Résidence Privée.

2. Une terre située au même lieu, contenant quatre vingt-dix pieds de front sur un demi arpent de profondeur, et de cette profondeur contenant trois quart d'arpent de front sur environ trente-sept arpents de profondeur, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

Ces propriétés seront vendus à des conditions faciles. Titres incontestables. S'adresser à la

SOC CONSTRUCTION MUTUELLE, No. 26, rue St. Jacques, B.-V. Québec, 27 juin 1878.



PELERINAGE!

LIGNE QUOTIDIENNE.

De Québec à Ste. Anne et Retour.

Le et après Samedi, le 29 du courant, le vapeur de première classe

"WILLIAM"

laissera le Quai Champlain à 6 heures du matin ou à l'arrivée du vapeur de Montréal. De retour, laissera Ste. Anne à 2 heures P. M., donnant l'avantage aux passagers de l'Ouest de repartir par le vapeur de Montréal.

PRIX, 50 cents, le péage du quai inclus. On fera des arrangements pour de grands Pèlerinages à des prix raisonnables.

S'adresser à JNO. G. BURNS, Rue Dalhousie. Québec, 26 juin 1878 - 1m

Société de Prêts et Placements de Québec.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

AVIS est par le présent donné qu'un second versement de DIX PAR CENT est demandé, lequel versement est payable au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, Québec, le ou avant LUNDI, le 22 JUILLET prochain.

Par ordre, ROBT. LABOCHÉ, Sec. Trésorier. Québec, 22 juin 1878 - 1m

AVIS.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec.

Les Membres de la Profession Médicale sont avertis que ceux qui ont négligé de se faire enrégistrer avant le 1er Mars ultimo, tel que le veut l'acte 40 Vict., Chap. 26, Sect. 21, sont passibles d'une amende de cinq piastres, pour chaque année, à moins que la même somme de cinq piastres ne soit payée le, ou avant le 15 de Juillet prochain.

La souscription annuelle de deux piastres doit aussi être payée avant, ou le 15 de Juillet prochain.

Par ordre, Dr. L. LABUE, Régistrateur Trésorier, C. M. & C. P. Q. Québec, 22 juin 1878 - 15j

GRANDE VENTE

DE FAÏENCE, ETC.,

A LA MAISON BILODEAU

55, RUE LA FABRIQUE

POUR 10 JOURS SEULEMENT

Pour enlever aux dames l'inconvénient d'assister à l'ENCAN, nous vendrons PRIVÉMENT, un grand assortiment de PORCEAINES, VERRES ET POTERIES consistant en Vases, Porte Fleurs, Ornaments, Service à Toilette, Verres de toute sorte, Vaisselle de Pierre, etc., etc.

Tout le stock doit être liquidé AUX PRIX D'ENCAN.

Québec, 22 juin 1878.

BANQUE UNION DU BAS-CANADA.

DIVIDENDE No. 25.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de DEUX POUR CENT sur le Capital payé de cette Institution, a été de ce jour déclaré pour l'année semi-annuelle courante, payable à son bureau principal et aux succursales le et après LUNDI, le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés du 14 au 28 de Juin inclusivement. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires sera tenue à la Maison de Banque, en cette Cité, LUNDI, le HUITIEME jour de JUILLET 1878, à MIDI.

Par ordre du Bureau, P. MAC EWEN, Caissier. Québec, 31 mai 1878 - jd

A VENDRE OU A LOUER.

Le magnifique poste d'affaires situé au No. 87, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, ci-devant occupé par MM. Blumhart & Cie. Conditions faciles.

S'adresser à la Société de Prêts et Placements de Québec, No. 13, rue St. Jacques, B.-V. Québec, 19 juin 1878.

AVIS.

M. J. ESCULIER

A l'honneur de prévenir les dames et messieurs de la ville de Québec, qu'il vient d'installer une fabrique de Parapluies et d'Ombrelles en tous genres.

243, rue St. Joseph, St. Roch. ENSEIGNE DES GRANDS PARAPLUTES. Voisin de M. D. C. De Beaumont Photographe.

Il fait les Parapluies et Ombrelles sur commande. Grand assortiment de Soie de Lyon, cuit sergé de toutes nuances, Alpaca Laine en tous genres pour Parapluies et En-tout-cas. Il fait aussi les recouvrements et raccommodages à des prix très bon marché, inconnus jusqu'à ce jour. Les Parapluies qu'on voudra bien lui confier pour recouvrir, il se charge de les rendre aussi propres que des neufs et garanti son travail.

Il tient un assortiment de Canne, des Mallets, des Valises et des Sacs de Voyage, en tous genres, à bas prix.

Québec, 13 juin 1878 - 1m

VOTRE ATTENTION!

Nous aimons à informer les Marchands des Villes et des Campagnes que nous tenons toujours en mains un assortiment complet de FAÏENCES et de VERREBIES.

Nous avertissons également ceux qui tiennent des Maisons de Pension, à la campagne et ailleurs, que nous pouvons leur vendre, à des prix qui défient toute compétition, tout ce qu'il leur faut, en VAISELLE et en COUPELLERIE D'ARGENT pour monter des établissements de 1ère classe.

RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul. Québec, 6 juin 1878.

A LOUER.

Un logement très confortable, 7 chambres, au No. 116, rue Bichelieu, faubourg St. Jean. Prix modéré.

S'adresser au No. 118, rue Fichelieu, ou 105, rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 8 juin 1878.

UNE CARTE.

Toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance, etc., j'enverrai un remède qui les guérira, SANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été inventé par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sous enveloppe au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D., Bible House, New-York City. 27 mai 1878 - 6m3fs

EMILE JACOT

No. 151, rue St. Joseph, St. Roch

GRAND CHOIX

DE MONTRES D'OR ET D'ARGENT EN TOUS GENRES

BOUTERIES et ORFÈVRES FINES PENDULES, ETC.

Spécialité de Bagues et Anneaux (Jone) de Mariage.

AGENT POUR LES CÉLÈBRES LUNETTES

DE L. BLACK & WILLSON

Venant d'être reçu un grand assortiment de Lorgnon et Lunettes.

SATISFACTION GARANTIE.

Toutes les marchandises sont de première qualité, du dernier goût et au plus bas prix et l'on défie toute compétition.

E. JACOT, Bijoutier et Importateur de Montres, 151, rue St. Joseph, St. Roch, Vis-à-vis le jardin du presbytère. Québec, 4 juin 1878.

CELEBRE ONGUENT DE GRACE.

REMEDE CERTAIN pour les MALADES.

PREPARE PAR Seth W. Fowles & Fils, 86, Avenue Harrison, Boston, Mass.

Le célèbre onguent de Grace est une préparation végétale inventée au 17ème siècle par William Grace, chirurgien dans l'armée du roi Jacques. Il s'en est servi pour guérir des milliers de guerriers dont l'importance a confondu la science des médecins les plus éminents de l'époque, et tous ceux qui le connaissent le regardaient comme un bienfait public.

PRIX..... 25 cts. la boîte.

Le célèbre onguent de Grace guérit les plaies, les membres gelés, les dartres, le mal de gorge, le mal de tête, l'erysipèle, les durillons, la teigne, les gerçures.

Les brûlures, Les abcès, La gale, Les entorses, Les blessures, Les coupures, Les plaies envenimées, Les ampoules, Les cors, Les panaris, Les morsures, Les tumeurs, Les verrues, Les rousses, Les pustules, Les furoncles, Les cancers, Le scorbut, Les ulcères, La rogne, Les piqûres, Les tumeurs, Le goitre, Les éruptions causées par le frottement de la peau, Les piqûres de puces, de maringonins ou d'araignées, et toutes les maladies de la peau et les éruptions en général.

A vendre par tous les pharmaciens et épiciers et tous les marchands de campagne aux Etats-Unis et dans les provinces Britanniques. Prix par la maille, 8 cts. 7 juillet 1877 - 1a

ETOFFES à ROBES

A BON MARCHÉ!

Ayant un surplus dans l'assortiment de ce département, nous avons décidé d'en vendre une grande partie à des

Prix beaucoup au-dessous de leur valeur.

L'attention des Dames est attirée sur les rares avantages qui leur sont offerts; les prix sont tellement bas que nous n'éprouvons aucune difficulté à liquider ces marchandises rapidement.

Lot No. 1 marqué 12c valant 25c.

" 2 " 15c " 30c à 40c.

" 3 " 30c " 60c à 65c.

Mantilles Noires pour Femmes et Jeunes Filles, de \$1.25 à \$4.00, valant trois fois ces prix là.

La balance de nos Articles en Paille doit aussi être vendue à BON MARCHÉ.

FYFE & WRIGHT

22, RUE LA FABRIQUE.

Québec, 12 juin 1878.

Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

LIGNE DE KAMOURASKA.

A commencer Samedi, le 29 courant, LE VAPEUR "CLYDE"

laissera le Quai St. André à 7 heures A. M. les MERCREDIS et SAMEDIS, pour Berthier, Ile aux Grues, Cap St. Ignace, L'Islet, St. Jean Port-Joli, Rivière-Ouelle et Kamouraska.

Au retour, il laissera Kamouraska à la marée montante, et la Rivière-Ouelle à 6 heures A. M. les Lundis et Jendis.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 26 juin 1878.

A LOUER.

Plusieurs logements à proximité de l'Eglise et du Quai, à St. Laurent, Ile d'Orléans. S'adresser sur les lieux à J. B. GOSSELIN, Marchand. 23 mai 1878.

CELEBRE ONGUENT DE GRACE.

REMEDE CERTAIN pour les MALADES.

PREPARE PAR Seth W. Fowles & Fils, 86, Avenue Harrison, Boston, Mass.

Le célèbre onguent de Grace est une préparation végétale inventée au 17ème siècle par William Grace, chirurgien dans l'armée du roi Jacques. Il s'en est servi pour guérir des milliers de guerriers dont l'importance a confondu la science des médecins les plus éminents de l'époque, et tous ceux qui le connaissent le regardaient comme un bienfait public.

PRIX..... 25 cts. la boîte.

Le célèbre onguent de Grace guérit les plaies, les membres gelés, les dartres, le mal de gorge, le mal de tête, l'erysipèle, les durillons, la teigne, les gerçures.

Les brûlures, Les abcès, La gale, Les entorses, Les blessures, Les coupures, Les plaies envenimées, Les ampoules, Les cors, Les panaris, Les morsures, Les tumeurs, Les verrues, Les rousses, Les pustules, Les furoncles, Les cancers, Le scorbut, Les ulcères, La rogne, Les piqûres, Les tumeurs, Le goitre, Les éruptions causées par le frottement de la peau, Les piqûres de puces, de maringonins ou d'araignées, et toutes les maladies de la peau et les éruptions en général.

A vendre par tous les pharmaciens et épiciers et tous les marchands de campagne aux Etats-Unis et dans les provinces Britanniques. Prix par la maille, 8 cts. 7 juillet 1877 - 1a

HOTEL RICHELIEU



COIN DES RUES NOTRE-DAME et ST. VINCENT (Vis-à-vis le Palais de Justice)

MONTRÉAL.

Le propriétaire, en remerciant les citoyens de Québec de l'encouragement qu'ils lui ont donné par le passé, à l'honneur de les informer qu'il vient encore de faire à son hôtel des additions, améliorations et embellissements considérables qui, tout en assurant le plus grand confort des clients, rendent l'Hôtel Richelieu un des premiers Hôtels de Montréal.

J. B. DUROCHER, Propriétaire. ED GINGRAS, Gérant. Québec, 17 juin 1878 - 2s3fs.

Nouvel Orgue d'Eglise

En exhibition au magasin de BERNARD & ALLAIRE

No. 6, RUE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE.

Un célèbre Orgue d'Eglise dit Giant Organ venant d'être importé par BERNARD & ALLAIRE, de la fabrique de S. MUEL S. HAMILL, de East Cambridge, Mass., et vendu au Rév. M. JOSEPH SRODS, Curé de la Baie St. Paul, est actuellement en exhibition dans l'établissement des sous-signés.

Le clergé, les organistes, les professeurs de musique et le public en général sont invités à venir examiner cet instrument qui restera à notre magasin pendant quelques jours.

Le nom de M. Hamill est très familier aux musiciens et favorablement connu; sa réputation comme fabricant d'Orgues d'Eglises est des plus considérables aux Etats-Unis et dans les Provinces Maritimes.

Seule Agence au Canada BERNARD & ALLAIRE, 6, rue la Fabrique, Haute-Ville.

Toujours en mains les Pianos de grande renommée de Weber & Cie, les Harmoniums de première classe de Mason & Hamlin et ceux de J. Estey & Cie. Prix réduits et conditions faciles.

Entrepôt d'Orgues d'Eglises, d'Harmoniums de Pianos et de Musique en Feuille, No. 6, rue la Fabrique. Québec, 29 mai 1878

Restaurant Delmonico

Coin des rues St. Pierre, St. Paul et Sault-au-Matlot, J. T. LEVALLÉE, Propriétaire

M. LEVALLÉE prend cette occasion de remercier ses nombreuses pratiques et ses amis de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux, et leur apprend qu'il vient de faire subir à son établissement des réparations et un nettoyage qui en font un des premiers restaurants de Québec.

Il ouvrira de nouveau LUNDI, le 29 du courant. Lunch de Midi à 3 heures. Repas servis à demande de 6 heures à 11 heures P. M. Mets exquis, Vins délicieux, Liqueurs délectables, Cigares de première qualité.

J. T. LEVALLÉE, Delmonico Restaurant. Québec, 24 avril 1878 - 6m

PIPES KUMNER!

A 50 pour cent de réduction sur leur valeur réelle.

Au-dessus de 50 douzaines de PIPES KUMNER et de PORTE-CIGARES, provenant d'un fonds de famille hérité à Montréal, à un bas prix considérable, est offert en vente à une REDUCTION DE MOITIÉ PRIX de leur valeur.

B. HOUDE & CIE, Tabacolistes, 322, rue St. Jean, (en dehors). Québec, 8 février 1878.